



**Sylviculture raisonnée
au Domaine des Baumes**

Frédéric-Georges Roux : sylviculteur par passion



- 74 ans, polytechnicien retraité, carrière de dirigeant d'entreprises privées internationales (informatique, service, industrie)
- Propriétaire du domaine depuis 1998 (achat à son frère qui l'avait acquis en 1972)
- Devenu « sylviculteur » amateur puis bénévole par passion

2008 : Administrateur du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

2010 : Conseiller suppléant au Centre Régional de la Propriété Forestière

2012 : Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

2014 : Président de l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés

2015 : Vice-président de l'Interprofession Régionale Forêt-Bois

2017 : Vice-président du Centre Régional de la Propriété Forestière

Un domaine agro-forestier de 60 hectares



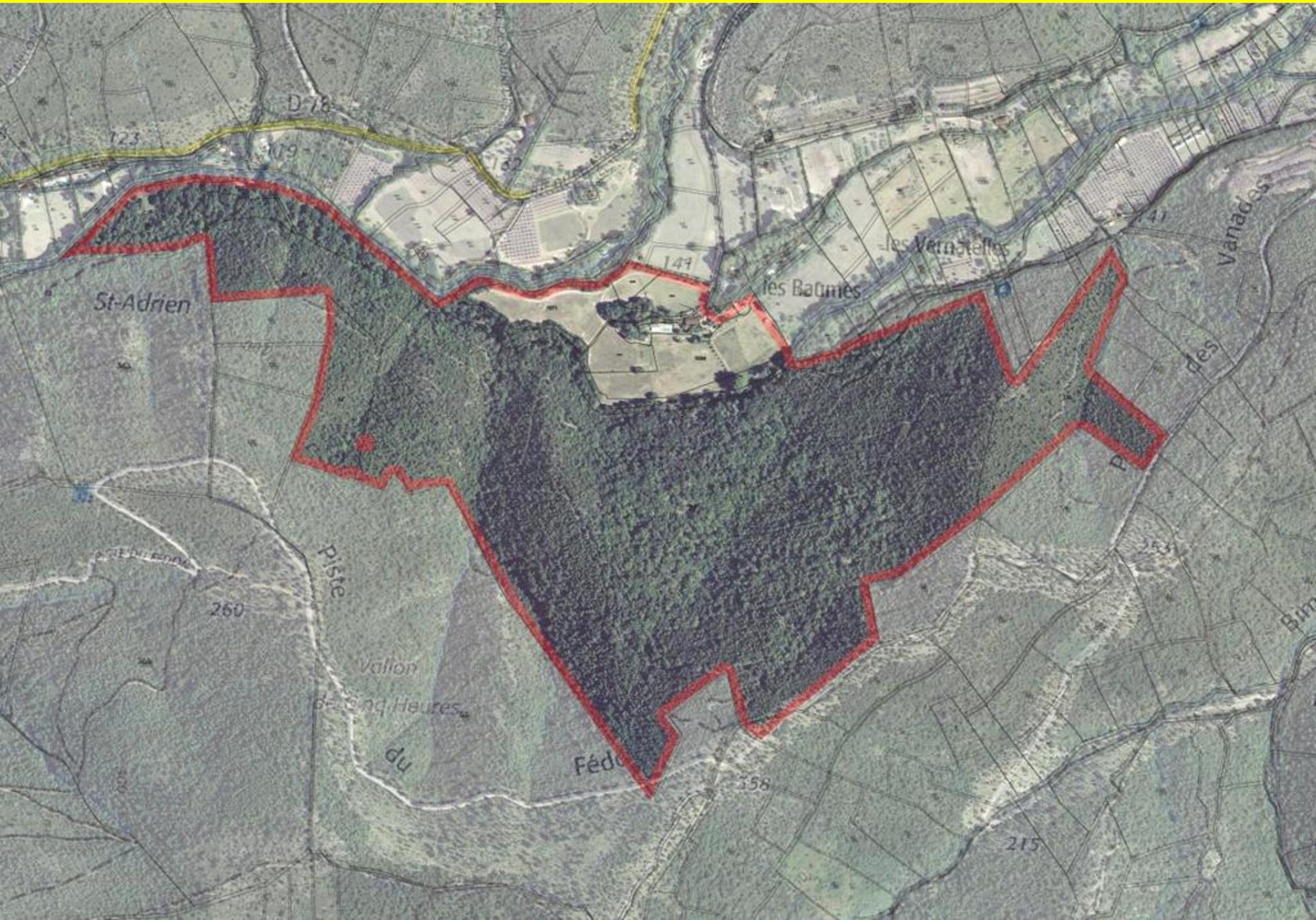
Le Domaine des Baumes est un domaine de 60 hectares d'un seul tenant, situé sur la commune de Carnoules (Var) en piémont de l'ubac des Maures, situé en zone naturelle, comprenant :

- Une bastide agricole du XVIII^{ème} siècle (datant de 1780)
- Un domaine forestier de 53,5 hectares disposant d'un plan simple de gestion (PSG) et certifié PEFC
- 6,5 hectares de parcelles agricoles (prairies anciennement viticoles) et bâties, arrosées par un canal gravitaire

Il est traversé sur 1,7 km par le Réal Martin (rivière de 1^{ère} catégorie et bordé au nord par son affluent, la rivière Sourne



Une colline boisée d'un seul tenant



Du haut de la colline, horizon et nature s'étendent à l'infini



Par temps clair, on distingue à l'est les hauteurs du parc du Mercantour distant de 100 kms



La forêt des Baumes

- 50 hectares de colline pentue (200 m de dénivelé)
- 4 hectares de ripisylve en bordure du Réal Martin
- 95 % de feuillus (chêne vert, chêne blanc, chêne liège, châtaigniers, aulnes...)
- Ayant brûlé en 1990 (et un peu en 1994) : fin du feu de Collobrières
- Difficultés d'accès et de desserte :
 - Chemin des Baumes (2,5 m de large et limité à 5,5 tonnes)
 - 15 kilomètres de pistes pentues (tracées et entretenues par le propriétaire)
 - Traversée du Réal Martin (2 ponts privés au tonnage limité)
- Gérée, entretenue et exploitée par le propriétaire
- Un premier Plan Simple de Gestion (PSG) en 2009 (durée 10 ans)
 - Réalisé entièrement par le propriétaire
 - Objectifs principaux : DFCI, paysage et loisirs
 - Prévoyant des travaux (pistes) et des coupes raisonnées
- Certifiée PEFC



Des coupes et des travaux

- Aucun entretien ni coupe depuis la dernière guerre
- 2002-2010 : nettoyage suite à incendie de 1990, réfection et tracé de quelques pistes (élargissement de drailles anciennes)
- Reprise des coupes (vente sur pied à des exploitants) à partir de 2011-2012
- Par campagnes de 6 mois sur environ 1 à 2 hectares à chaque fois
- Coupes de jardinage d'environ une tige sur trois dans un peuplement dense
- Sortie d'environ 400 stères de feuillus (bois de chauffage) tous les deux ans
- Vente directe de bois de chauffage fendu en 50 cm (chablis de tempêtes)
- Sciage planches et poutres (banc de scie Logosol) → menuiserie rustique
- Vente de billons de trois gros merisiers (50 cm de diamètre) → tournage
- Abattage d'une dizaine de gros pins d'Alep en 2015-2016 apportés gracieusement au « projet de qualification du pin d'Alep » (Céribois)
- Obligations Légales de Débroussaillage (petit bois : sol et élagage)



Un peu de matériel

- Une pelle hydraulique à chenilles métalliques (7 tonnes)
- Tronçonneuses, élagueuses, perche
- Une certaine autonomie mécanique (outillage et compétence)
- Protection incendie
- De l'huile de coude, de l'énergie et de la motivation passionnée

